

*Communiqué de presse***Assemblée générale 2008 de LO Holding Lausanne-Ouchy SA
Augmentation du capital décidée**

Lausanne, 22 mai 2008 – L'Assemblée générale de LO Holding Lausanne-Ouchy SA (Groupe LO) a approuvé les comptes de l'exercice 2007, qui bouclent par un bénéfice record de CHF 21.7 mio. Elle a constitué un capital autorisé par l'émission de 30'000 nouvelles actions. Le dividende reste inchangé à CHF 10 par action.

Réunis ce jour à Lausanne sous la présidence de M. Laurent Rivier, les actionnaires ont approuvé les comptes consolidés de l'exercice 2007. Les *produits des immeubles* atteignent CHF 16.6 mio, en augmentation de CHF 2.4 mio (+16,8%) par rapport à 2006. Soutenu par une bonne maîtrise des charges, le *revenu d'exploitation des immeubles* poursuit également sa progression et se situe à CHF 12.4 mio (+19,3% par rapport à 2006). Le bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT) passe à CHF 31.6 mio (CHF 14 mio en 2006). La valeur de marché des immeubles s'élève à CHF 326.6 mio. Déterminée par un expert indépendant conformément à la réglementation en vigueur, elle fait un bond exceptionnel de 24%, notamment du fait de la mise en exploitation de *Flon-Ville* en mai 2007. Une hausse des *charges financières* de CHF 0.9 mio résulte de l'augmentation des emprunts et d'une légère progression des taux d'intérêts.

Le Directeur, M. Paul Rambert, a présenté un survol des opérations en cours et en préparation. Au Flon, après l'achèvement des immeubles *Miroiterie* et *Les Télégraphes* fin 2007, le trio composant *Les Mercier*, à l'Est de la plate-forme, accueillera ses locataires en novembre 2008. Le nouveau quartier aura alors globalement trouvé sa configuration définitive. Sous réserve toutefois de la valorisation du potentiel qui y existe encore. La rénovation intégrale du bâtiment Rue de Genève 7, la construction d'un hôtel après démolition de l'actuel immeuble, endommagé, au no 6 de la Place de l'Europe, et le réaménagement de la zone le long des Côtes-de-Montbenon seront mis en œuvre prochainement. Quant au seul recours contre le Projet *Beau-Séjour*, la construction en partenariat avec le fonds d'investissement *Solvalor 61* de 124 appartements et d'un parking souterrain, il vient d'être rejeté par le Tribunal administratif. Les investissements pour l'ensemble de ces projets prévus jusqu'en 2013 sont budgétés à un montant de plus de CHF 100 mio.

L'Assemblée a voté la constitution d'un capital autorisé de 30'000 actions. Le Conseil d'administration prévoit de procéder à leur émission vers la fin de l'année en cours. Les mandats des administrateurs sortants ont tous été reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an. Il a en outre été décidé de verser un dividende inchangé de CHF 10 par action pour l'exercice 2007.

Le Rapport de gestion de l'exercice 2007 peut être consulté sur le site www.lo-holding.ch ou obtenu sur demande au siège (tél. +41 (0)21 341 12 12).

Le Conseil d'administration

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez appeler :

MM. Laurent Rivier, Président, ou Paul Rambert, Directeur : tél. +41 (0)21 341 12 12